Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260430-20260430_06-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	8
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 30 Avril à 20 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence** de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : 22/04/2026

Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, Mme PANISSIER Céline, Mme BRAULT Maryline, M. MENARD Louis-Pierre, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard.

Excusé (es)/ Absent (es) : Mme SCELLES Géraldine a donné procuration à M. BARBEDETTE, M. GUIDEVAUX William, M. BOUFFORT Frédéric adjoints
Secrétaire de séance : Me BRAULT Maryline

Réf :	**20250428_06**	**Délibération** Élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 1411-5 applicable à la commission d'appel d'offres en vertu des articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

1. **Composition de la commission**

Considérant que :

Pour les communes de **plus de 3 500 habitants,** la commission est composée :
- du maire ou de son représentant, président ;
- de **5 membres titulaires** et **5 membres suppléants** élus au sein du conseil municipal ;

OU Pour les communes de moins de 3 500 habitants, **la commission est composée** :
- du maire ou de son représentant, président ;
- de **3 membres titulaires** et **3 membres suppléants** élus au sein du conseil municipal ;

2. **Modalités de l'élection**

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres a lieu :
- au scrutin de liste ;
- à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- sans panachage ni vote préférentiel.

3. **Après appel à candidature, les listes suivantes ont été déposées :**

Listes n°1 : ***COUSIN Edmond***	**Listes** n°2 : (nom)
Membres titulaires :	Membres titulaires :
• M.COUSIN Edmond	
• Me GERMAIN Jocelyne	•
• M. BOUFFORT Frédéric	«

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260430-20260430_06-DE

Membres suppléants :	Membres suppléants : «
• Me PANISSIER Céline	•
• Me BRAULT Maryline	•
• M. GUIDEVAUX William	

4. Déroulement du scrutin :

Le conseil municipal a décidé de procéder au vote main levée.

Après vote et dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents ou représentés : 8
- Nombre de votants :9
- Nombre de suffrages exprimés : 9

5. Calcul du quotient électoral

Pour mémoire, quotient électoral = Nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir

	Nombre de voix	Sièges attribués (quotient)	Reste	Sièges finaux
Liste n°1	9			
Liste n°2				

6 - Sont proclamés élus membres de la CAO :

Membres titulaires :	**Membres suppléants :**
M.COUSIN Edmond	Me PANISSIER Céline
Me GERMAIN Jocelyne	Me BRAULT Maryline
M. BOUFFORT Frédéric	M. GUIDEVAUX William

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des présents :
PROCLAME élus les membres de la commission d'appel d'offres tels que désignés ci-dessus ;

PRÉCISE que la commission sera convoquée par le maire dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,
Anne Bannier
Mairesse de Poilley

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 05/05/2026
Et Publication ou notification du :

MAIRIE DE POILLEY (Ille & Vilaine)